

contact@sudeducbourgogne.org http://sudeducbourgogne.org

Chalon/Saône, 22 décembre 2020

Communiqué de presse

TENTATIVE D'EXPULSION D'ENFANTS LE JUGE DES LIBERTES DEBOUTE LE PREFET : NOUVEAU CAMOUFLET POUR LE PREFET CHARLES

Sud Education Bourgogne salue la décision du juge des libertés et de la détention : l'expulsion de deux enfants et de leurs parents ordonnée par le préfet de Saône et Loire le 18 décembre dernier a été invalidée !

18 décembre c'est-à-dire la veille des vacances de Noel pour ces enfants et la journée internationale des migrants...

Ce lundi 22 décembre 2020 le juge a ordonné la libération de la famille Shalamberidze qui a été détenue pendant 3 jours au centre de rétention de Metz— une prison en réalité-. Trois jours et trois nuits en prison pour deux enfants âgés de 7 ans et 14 ans !

Inacceptable et ignominieux!

Il s'agit d'un nouveau camouflet pour le préfet de Saône et Loire après la tentative d'expulsion d'une dame âgée de 72 ans et malade vers un pays en guerre en octobre dernier.

N'en déplaise au préfet la collectivité doit faire un effort permettant à chacun de bénéficier des droits indispensables à son développement. A cet égard, Sud Education Bourgogne rappelle que la France a participé à rédiger la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme avec René Cassin et Stéphane Hessel.

Dans son article 22 la déclaration universelle stipule que 'Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays'. Assurément la France, 6ème puissance économique au niveau international, a les moyens de permettre à tous de vivre dignement. A commencer par les enfants !

Aujourd'hui deux enfants Elene et Zurabi et leurs parents se trouvent à la rue à cause de l'incurie administrative et à cause du manque de logements pour les réfugiés alors qu'il y a dans le pays 3,6 millions de résidences secondaires ou logements occasionnels!

Elene et Zurabi représentent l'avenir, laissez-les vivre en paix et grandir en famille ici!